

(**Gratuit**)

**SEMAINE
pour les
alternatives
aux
pesticides**
20 au 30 mars

VISIO CONSEILS

Pesticides à la maison : les reconnaître et s'en passer

Mouches, moustiques, tiques, limaces... pour tout cela (et bien d'autres !) des pesticides sont utilisés. Quels effets sur la santé et l'environnement ?

Vendredi 29 mars 2024

De 19h00 à 20h30 en ligne

Inscription obligatoire :

CPIE des Pays de l'Aisne

Tél. : 03.23.80.03.02

E-Mail : contact@cpie-hautsdefrance.fr

Informations importantes :

Cette visio est ouverte à toute personne intéressée par le sujet. Pour recevoir le lien de connexion et participer à cette soirée, il suffit de vous inscrire auprès du CPIE des Pays de l'Aisne :

Tél. : 03.23.80.03.02

E-Mail : contact@cpie-hautsdefrance.fr

Cette visio conseils est organisée par le CPIE des Pays de l'Aisne (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) dans le cadre de la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP 2024), avec le soutien financier de la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement du logement (Dreal) des Hauts-de-France et du Conseil départemental de l'Aisne.

De quoi va-t-on parler ?

Quand on pense aux pesticides on pense d'abord à l'agriculture, pourtant les particuliers, à la maison, peuvent aussi être amenés à en utiliser et sans le savoir. Quand vous souhaitez vous débarrasser des mouches, des moustiques, des mites, des punaises de lit, des tiques, des limaces etc... le premier réflexe amène à se tourner vers des pesticides.

Alors comment les reconnaître facilement ? Quels sont ceux à éviter pour les plus petits ? Quels sont les molécules les plus problématiques pour la santé et l'environnement ? Et surtout comment les éviter ?

Lors de cette visio, Stéphanie Cormier du CPIE des Pays de l'Aisne vous expliquera la composition de ces pesticides domestiques, et comment mieux et moins les utiliser. Afin de préserver sa santé et l'environnement, des solutions alternatives à la lutte chimique vous seront aussi exposées.

**19^e SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES
AUX PESTICIDES DU 20 AU 30 MARS 2024**



Ne pas jeter sur la voie publique.